

## Un Green New Deal serait-il à la hauteur du défi écologique ?

PAR FABIEN ESCALONA  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 16 AOÛT 2021



© Mediapart

Débat entre l'eurodéputée Aurore Lalucq et le chercheur Alexis Cukier. La première défend le Green New Deal comme un projet de société cohérent et mobilisateur. Le second met en garde contre des solutions technocratiques qui éloigneraient d'une authentique démocratie économique.

En l'espace d'une dizaine d'années, le projet d'un «Green New Deal» a nettement progressé dans les rangs de la gauche et du mouvement «climat». Tout en faisant référence aux programmes anticrise lancés sous les mandats de Franklin D. Roosevelt, l'expression inclut l'idée de faire face aux dérèglements climatiques menaçant l'habitabilité de la planète (*lire les épisodes précédents*). La réduction des inégalités et la garantie d'un emploi pour tous y sont articulées avec des règles et des investissements massifs pour décarboner les activités humaines et les rendre soutenables.

Si les climato-sceptiques ou les partisans du marché n'y trouveront jamais leur compte, la proposition est-elle de nature à séduire les partisans d'une action publique et collective ambitieuse contre la catastrophe écologique? Ou souffre-t-elle de limites qui rendent préférables d'autres mots d'ordre?

Pour en débattre, Mediapart a réuni l'eurodéputée Aurore Lalucq et l'enseignant-chercheur en philosophie Alexis Cukier. La première, économiste de formation et autrice de *Reconquête* (Les petits matins, 2020), promeut depuis longtemps un Green New Deal **adapté à la réalité française et**

**européenne.** Le second, maître de conférences à l'université de Poitiers, auteur du *Travail démocratique* (PUF, 2018), a publié un **texte très critique** des différentes versions du Green New Deal, dans la revue d'Attac *Les Possibles*.

**La Commission européenne a rendu publiques ses propositions pour un «Green Deal» (*lire notre article*). Pendant ce temps, aux États-Unis, l'administration Biden négocie avec le Congrès des mesures fortes pour l'économie, le social et le climat. Comment jugez-vous ces deux démarches politiques, et comment les situez-vous par rapport aux versions les plus ambitieuses d'un Green New Deal?**



Aurore Lalucq, eurodéputée. © DR

**Aurore Lalucq:** Ce que propose la Commission est l'inverse d'un New Deal à la Roosevelt. C'est un plan idéologique, sans dimension sociale, qui ne s'attaque pas frontalement au *big business*, et fait peser une partie de la transition sur les consommateurs *via* le marché carbone. Roosevelt, lui, a fait preuve d'un grand pragmatisme au service d'objectifs clairs, parmi lesquels la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois. Pour cela, il s'est affronté à de grands intérêts. Le Green Deal européen ne contient pas de nouveau projet de société à la hauteur. Il s'agit de poursuivre une croissance verte, sans changer le modèle de consommation, de production, et sans gain démocratique.

En revanche, Joe Biden se rapproche beaucoup plus de l'esprit rooseveltien. Il agit, comme Roosevelt. Chaque jour ou presque, on apprend une mesure ambitieuse, dans le cadre d'une véritable rupture idéologique. Il y a en effet l'ambition de remettre l'État au service de l'intérêt général, de ne pas le considérer comme un intrus dans les affaires économiques. Ce n'est pas anticapitaliste, mais cela n'a plus rien à voir avec le néolibéralisme jusque-là triomphant.

**Alexis Cukier:** Je partage l'idée que le Green Deal participe d'un *business as usual* en Europe. J'irai même plus loin: c'est un vernis pour cacher une action globalement négative par rapport aux enjeux écologiques. Ce plan ne touche pas à une PAC productiviste (*lire notre dossier*), ni à la poursuite des accords de libre-échange, ni à celle de l'extractivisme. Un autre exemple: récemment, un rapport relevait que les multinationales du capitalisme fossile ont réussi à capter plusieurs milliards du plan de relance européen, en les dirigeant vers l'hydrogène, qui ne résoudra en rien le dérèglement climatique, mais constitue la base de leur reconversion, leur bouée de sauvetage.

Et même s'il est vrai que le plan Biden tranche avec le néolibéralisme, il reste dans la continuité de ce qui se discute depuis la crise de 2008. On reste dans une logique d'atténuation, en pensant qu'il suffit de taxer, d'investir et de créer des emplois verts. Mais il faut s'attaquer frontalement au capitalisme fossile, transformer *tous* les secteurs, et identifier qui va pouvoir concrètement le faire.

**Aurore Lalucq :** Nous sommes globalement d'accord, mais j'ajouterai un point de nuance. Le drame, c'est que le plan européen reste plus ambitieux que ce que proposent les États membres de l'Union, par exemple sur le changement du parc automobile ou l'augmentation de la part des énergies renouvelables. Sans la Commission, la politique de Macron et de ses prédécesseurs aurait malheureusement été la même. D'ailleurs, il y a un vrai danger lié à la présidence française de l'UE au premier semestre 2022, qui pourrait pousser à des reculs dans les négociations.

**L'expression de «Green New Deal» fait écho à des programmes qui n'ont pas seulement soulagé la vie et augmenté les droits de millions d'États-Uniens, mais ont aussi amorcé un nouveau grand cycle d'accumulation, l'un des plus forts du capitalisme historique. À l'heure où les défis écologiques appellent plutôt un grand freinage productif, est-ce une référence pertinente?**



Alexis Cukier, chercheur en philosophie. © DR

**Alexis Cukier :** D'une manière générale, je préfère parler de révolution écologique et sociale, ou écosocialiste. Dans le Green New Deal, il y a l'idée d'un contrat, une référence historique, et un ensemble de mesures. Et ces trois points sont problématiques.

D'abord, le terme sonne de manière irénique, comme un plan «gagnant-gagnant», alors qu'il y a des secteurs écocides à démanteler. Ensuite, il convoque un imaginaire technocratique, sans participation directe des travailleurs-citoyens. Enfin, d'un point de vue historique, on efface très souvent les mobilisations sociales qui ont accompagné le New Deal de Roosevelt. Il y a par ailleurs une mythologie de ce qui a été accompli. En 1938, il y avait toujours 19% de taux de chômage par exemple. Si l'on regarde la situation avec une perspective de classe, beaucoup d'objectifs n'ont pas été remplis voire ont été détournés, de sorte que la confrontation à l'exploitation s'est évanouie.

**Aurore Lalucq :** C'est vrai qu'il y a une mythologie, mais il faut se rendre compte de la cohérence du New Deal historique, dont il subsiste un héritage important

dans la vie quotidienne des États-Uniens. Les bases d'une nouvelle société ont été jetées, à travers un nombre de secteurs impressionnant, comme on devrait le faire aujourd'hui. Les égouts, c'est le New Deal. Les barrages, le New Deal. Des parcs naturels au PIB, en passant par Orson Welles, tout ça, c'est le New Deal.

C'est vrai aussi que la référence suggère un contrat social, mais par lequel le gouvernement a affirmé qu'il pouvait quelque chose pour sa population. À l'époque, Roosevelt affirme que l'inaction face à la crise est en fait une action, qui fait du mal à la société et à la démocratie au bout du compte. Il s'autorise à tout expérimenter, fût-ce au prix d'échecs, car la crise est de trop grande ampleur pour être ignorée. Et dans ce cadre, il assume de demander davantage de contributions aux grandes entreprises et aux classes sociales les plus privilégiées. En revanche, on oublie trop souvent de rappeler la faiblesse du New Deal en termes de lutte contre les discriminations raciales.

**Le Green New Deal promet d'agir pour préserver le système-Terre tout en créant des emplois. Cela dit, la revendication ne bénéficie pas encore d'un soutien populaire massif. Dans une contribution récente, le géographe Matthew Huber estime que le mouvement est encore trop porté par une couche d'activistes diplômés, issus des milieux associatifs et des *think tanks*, et pas assez par le monde du travail. Pourquoi, et comment y remédier?**

**Alexis Cukier:** Encore une fois, il y a selon moi une dimension technocratique et irénique dans la proposition de Green New Deal, qui le rend assez éloigné de la vie quotidienne et de l'expérience au travail (qui n'est pas la même chose que l'emploi). Dans toutes les versions, je perçois une ignorance voire un mépris du travail, comme s'il suffisait que des experts conseillent bien les décideurs, et qu'ensuite les travailleurs suivront. Cela va à l'encontre de l'exigence de démocratisation du travail qui s'exprime dans la société, et qui est apparue indispensable pendant la pandémie, lorsque plein de choses ont dysfonctionné à cause de décisions verticales.

Même la version ambitieuse d'Alexandria Ocasio-Cortez et Ed Markey ne répond pas à cette problématique, ou alors de façon vague, sans dire grâce à quelles institutions on implique les travailleurs, ni à quels nouveaux droits de formation et de décision on leur donne accès. Pour moi, une révolution écologique signifie qu'on change toutes les manières de travailler. Or, si ce changement ne vient que d'en haut, ça ne marchera pas. Il faut donc approfondir le travail syndical en ce sens. Et mener des campagnes très concrètes, par exemple pour pointer les principaux pollueurs, les multinationales de l'industrie fossile, mais aussi l'armée, la publicité ou la mode (entre autres). Cela commence tout juste.

**Aurore Lalucq:** Je rappelle tout de même qu'il y a dix ans, nous devions être une dizaine à défendre activement un Green New Deal. Aujourd'hui, la revendication est reprise par des responsables politiques aux États-Unis, et fait l'objet d'un intergroupe au Parlement européen. Il y a donc des choses qui bougent. Peut-être pas assez vite en Europe, parce que le New Deal n'est pas notre histoire, et que nous avons même des histoires hétérogènes entre États membres. Surtout, n'oublions pas que le New Deal a été valorisé de manière *ex post*: il s'est fait au pouvoir, par l'action et l'expérimentation, pas en expérimentant une théorie achevée.

Je suis par ailleurs entièrement d'accord sur la question du travail. La façon dont l'Union européenne et la France veulent agir, essentiellement à travers des taxes, est révélatrice d'un manque de connaissance de l'appareil productif, d'un manque d'outils pour le connaître et le faire évoluer. On reste dans un schéma où l'on dit qu'il suffit d'investir dans tel secteur et de désinvestir dans un autre, et que l'intendance suivra. Mais dans la vraie vie, un ou une salariée ne change pas de compétences d'un claquement de doigts. On paie une pensée de l'économie à travers des flux et des variables, plutôt qu'en termes de savoir-faire.

**Vous êtes d'accord sur l'attention à porter sur le travail concret. Alexis, vous allez cependant beaucoup plus loin, en souhaitant l'avènement d'un statut de «travailleur-citoyen», et une organisation**

**de la société en conseils, depuis les lieux de travail jusqu'aux différents cadres de vie territoriaux, en passant par les filières de production. En attendant que cette perspective révolutionnaire se matérialise, est-ce qu'un Green New Deal vous apparaît une étape inutile, ou un détour inutile?**

**Alexis Cukier :** Si l'on parle d'un plan vert comme celui que promeut la Commission européenne, je répondrai qu'il est à combattre car ce n'est rien d'autre qu'une bouée de sauvetage du capitalisme fossile, une continuation de la catastrophe par d'autres moyens. Maintenant, si une coalition politique reçoit une majorité pour mettre en œuvre un Green New Deal façon Ocasio-Cortez ou Aurore Lalucq, je le soutiendrai. Tout en étant convaincu qu'il ne pourra pas aller au bout de ses ambitions, à moins de passer un cran en matière de lutte des classes et de démocratie économique...

En fait, ce qui me paraît intéressant dans le Green New Deal, c'est ce qu'il comporte de propositions de réformes anti-systémiques, qui poussent à aller plus loin, vers un processus révolutionnaire, pour rester fidèle à ses objectifs. Par exemple, je pense qu'une réduction significative du temps de travail se heurtera à la réalité des prix du capitalisme financier tel qu'il fonctionne.

De façon générale, je suis convaincu que le capitalisme ne peut pas être autre chose que productiviste. Il faut laisser le carbone dans le sol, démanteler d'urgence les entreprises écocides. Mais qui va le faire? Les travailleurs! Pas l'État, que je vois comme un instrument et non pas comme un «acteur», comme l'écrit Aurore dans son dernier ouvrage. Et quand je dis les travailleurs, le terme se veut inclusif: les besoins sociaux sont largement assurés par le travail gratuit, dévalorisé et méprisé des travailleuses et des personnes racisées.

**Aurore Lalucq :** À gauche, on parle tout le temps de la stratégie, comme si l'on jouait sur une espèce de jeu de plateau. C'est une façon de se rassurer, mais il est impossible de baliser à l'avance les voies du changement. Je suis de l'école où l'on se fixe des objectifs, en agissant en conséquence. Je suis ravie

qu'un Green New Deal comme je le défends pourrait te convenir, car on ne peut pas rester dans une forme d'inaction. Mais si l'on dit en même temps que c'est une bonne base et qu'elle ne résoudra rien, c'est très décourageant! Je suis au contraire convaincue que si l'on avait été au pouvoir dans la crise actuelle, on aurait pu en profiter pour réorienter l'économie. La puissance publique ayant pris le relais du privé, il y avait une vraie occasion.

J'entends ta critique sur l'État, mais si ce n'est qu'un instrument, qui le mène? Dans la démocratie représentative dans laquelle on vit pour l'instant, le cap doit être donné par celles et ceux qui ont été élus. Ça ne veut pas dire qu'on reste forcément dans quelque chose de vertical. En 1944, à la Libération, quand il fallait planifier, les décideurs donnaient un cap mais ne pouvaient pas tout savoir ni faire, ils ont travaillé avec toutes les forces du pays. On peut tout à fait reproduire ce type d'action au niveau local, autant qu'au niveau national ou européen.

**Alexis Cukier:** Je ne dis pas qu'un Green New Deal serait inutile, mais qu'il serait insuffisant face aux défis écologiques. Ce n'est pas par goût de l'utopie, ou pour opposer à tout prix un projet de société à un autre. Il y a des critères objectifs pour évaluer l'efficacité d'une action, notamment en ce qui concerne la catastrophe environnementale en cours, et ce sont eux qui fondent la radicalité de mon approche: avec deux degrés de plus, pour moi qui m'intéresse au travail, eh bien, il y a des endroits où l'on ne pourra plus travailler tout court! Ce n'est pas du maximalisme démocratique que de plaider pour des délibérations collectives à tous les étages. C'est qu'on en a besoin pour des raisons écologiques, afin de déterminer précisément ce qui sera pris en charge ou pas par la société, et comment.

**Aurore Lalucq:** De toute façon, le Green New Deal n'est pas la solution miracle. Simplement, c'est un projet de société utile, dont la force est une certaine cohérence: investir, garantir l'emploi, sortir du PIB au profit de nouveaux indicateurs pour guider notre action, et adapter le métabolisme de la société à des impératifs écologiques.

**Qu'il s'agisse du Green New Deal ou d'une révolution sociale et écologique, le défi reste d'entraîner une majorité sociale pour que ces projets se matérialisent. Peut-on définir un périmètre de la coalition à bâtir? En son temps, Roosevelt avait par exemple composé avec des fractions ouvertes des milieux d'affaires. Est-ce envisageable aujourd'hui?**

**Aurore Lalucq :** L'histoire du New Deal est perturbante quand on pense le changement de manière excessivement «macro», comme souvent à gauche. On y voit en effet le rôle clef des individus. Quelques-uns des conseillers économiques de Roosevelt sont républicains, sauf qu'ils détestent Hoover [son prédécesseur – ndlr]. La Cour suprême de l'époque est très conservatrice, et pourtant ses membres renoncent à un affrontement potentiellement très dur sur la dette des paysans, que Roosevelt veut carrément effacer. En fait, il n'y avait pas de majorité dans le camp démocrate pour un New Deal. C'est donc grâce aux alliances (à géométrie variable) entre des républicains progressistes et les démocrates progressistes que Roosevelt a pu avancer.

Il est évident qu'il nous faudra trouver des coalitions, qu'elles se feront, mais on ne peut pas préjuger de leur périmètre. Le sujet étant celui de la survie, il faudra trouver des alliés. Parmi eux, il y aura certainement des gens avec du pouvoir, et donc des capacités d'entraînement appréciables, et certains viendront même du capital. Ça ne veut pas dire qu'il faudra être complaisants sur les objectifs! Être accueillant mais pas complaisant, c'est le comportement qu'il faudra adopter.

**Alexis Cukier:** En tant que militant, quoique critique, je m'inscris dans la coalition «*Plus jamais ça*», qui comprend des forces écologistes, des forces syndicales du mouvement ouvrier, et d'autres venant d'une social-démocratie réformiste. Il faudra construire des fronts de ce type, car partager des idées radicales au sein de petits groupes révolutionnaires isolés ne suffit pas. Mais effectivement, il ne faut pas être naïf pour autant, et les coalitions émergentes sont loin de la radicalité rendue nécessaire par l'urgence écologique.

À cet égard, j'insiste sur le fait qu'il y aura des perdants de la révolution écologique et sociale, et au premier chef les multinationales qui ne peuvent pas gagner de l'argent sans extraire des énergies des fossiles et émettre du carbone. Celles-ci n'accepteront des choses que sous la menace, et certainement pas grâce à un travail de conviction. Au contraire, beaucoup de ces forces participent à construire un autre camp, négationniste et proto-fasciste, prêt à bien des dérives antidémocratiques et antisociales pour continuer sa politique écocide. Un front écologiste, que j'estime devoir être éco-socialiste, sera un adversaire frontal de ce camp.

**Aurore Lalucq:** Là encore, il ne faut pas se laisser décourager par l'état actuel du rapport de force. Il existe aujourd'hui des coalitions entre ONG et syndicats. Il y a dix ans, cela n'existait pas. En 2008, quand on parlait de la relance face à la grande crise, quasiment personne ne parlait des questions environnementales – maintenant c'est devenu *mainstream*.

### Boite noire



© Mediapart

Dans les années 1930, la Grande Dépression a provoqué un cataclysme social. Aux États-Unis, Roosevelt et les démocrates ont proposé une réponse, le «New Deal», dont l'héritage et l'esprit sont mobilisés près d'un siècle plus tard. Face à l'urgence écologique, à la pénurie d'emplois et à l'envolée des inégalités, différentes versions d'un Green New Deal sont proposées de part et d'autre de l'Atlantique. Notre série raconte cette histoire, et questionne la pertinence d'une formule qui rallie de plus en plus de voix et de mouvements à gauche.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.